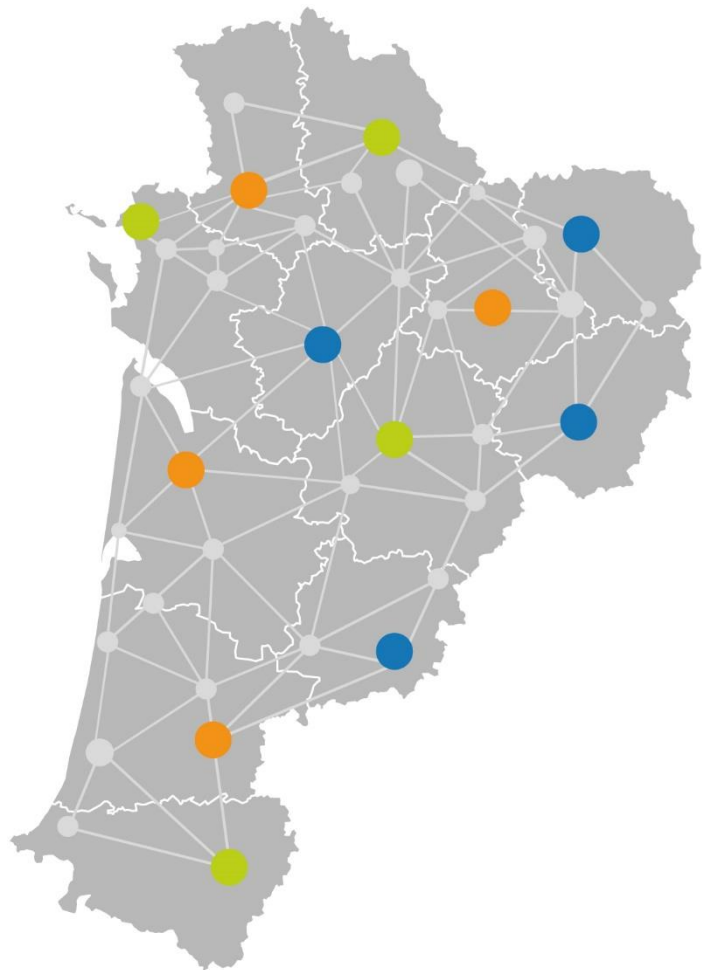


L'intégration des matériaux biosourcés dans les marchés publics

10 novembre 2022 - Tulle

Conférence matériaux biosourcés

3AR : centre de ressources régional pour la commande publique durable



Accompagner
la montée
en compétence



Susciter
l'intérêt



Valoriser
et partager
les expériences

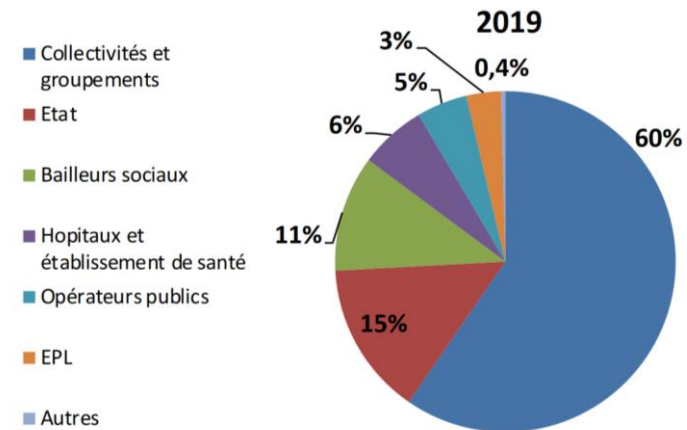


Favoriser les
échanges et
rencontres

Les achats publics, un levier majeur en faveur du DD

- **200 Milliards €**, soit **10% du PIB** (Ministère de l'économie) **national et 15%** (selon l'OCDE).
- **Plus de 132 000 acheteur.euse.s**

Répartition de la commande publique par catégorie d'acheteurs en %



Les achats publics constituent un levier majeur en faveur du développement durable

- Par leur capacité à faire évoluer les modes de production dans de très nombreux secteurs d'activité (fournitures, services, travaux)
- Par leur capacité à faire évoluer la demande : « Valeur d'exemplarité »



Réglementation des marchés publics : un renforcement constant des dispositions en faveur du développement durable



Article 14

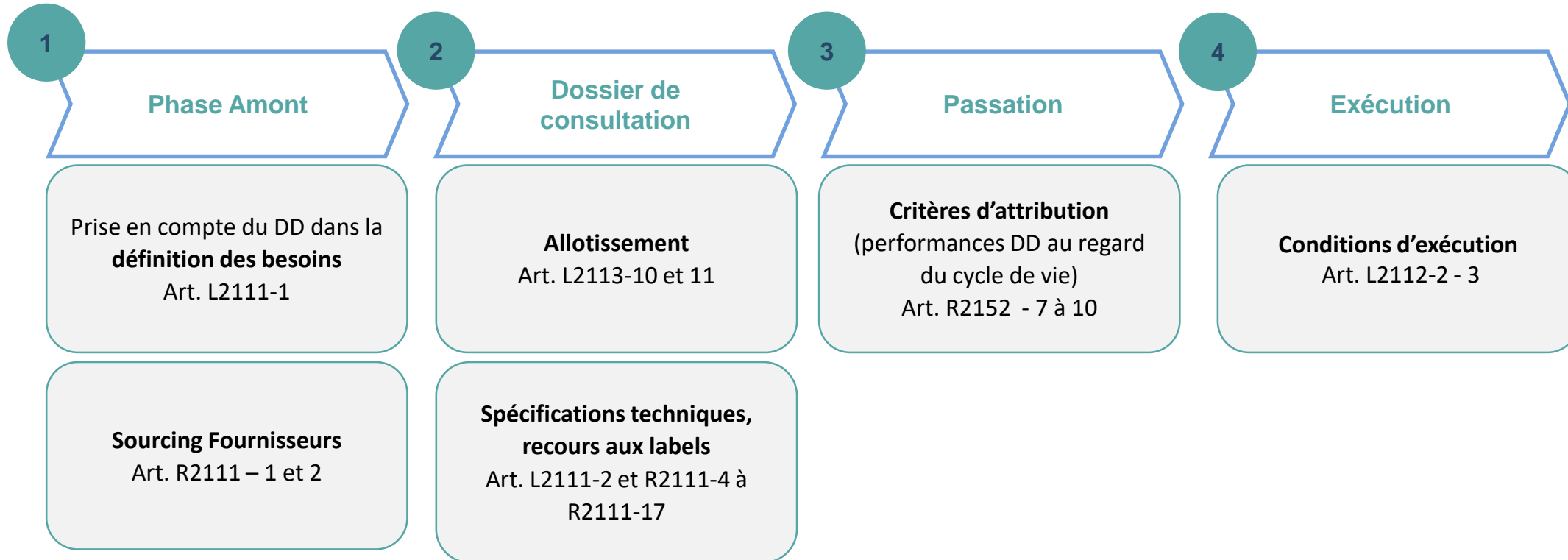
La définition des conditions d'exécution d'un marché dans les cahiers des charges peut viser à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, à lutter contre le chômage ou à protéger l'environnement.

- Détermination de l'objet du marché
- Spécifications techniques
- Ecolabels
- Marchés réservés
- Critère d'attribution
- Coût du cycle de vie
- Conditions d'exécutions
- (...)

Le code de la commande publique offre dorénavant à l'acheteur public d'importantes possibilités (voire obligations !) d'intégrer des dispositions relatives au développement durable

On est passé d'une ère où l'on devait se justifier de faire quelque chose à une ère où l'on doit se justifier si l'on ne fait pas.

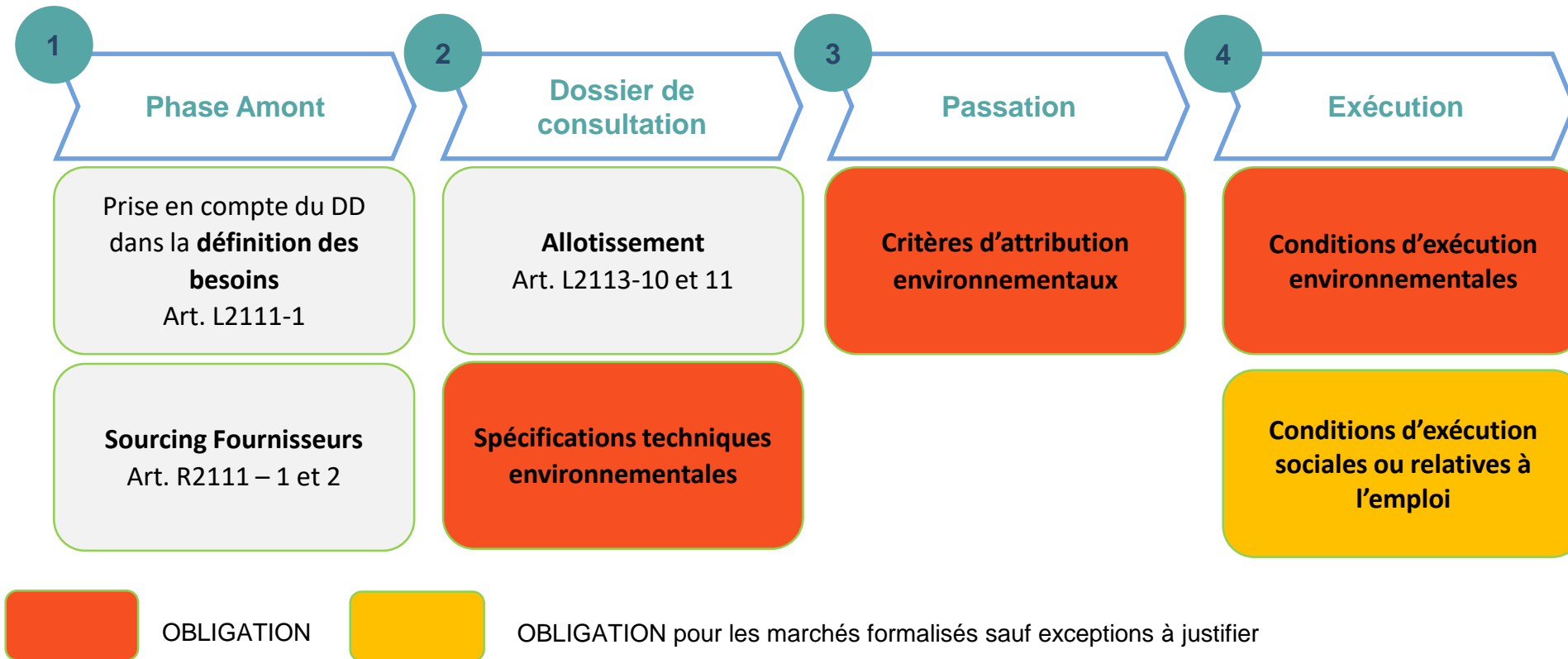
De nombreuses possibilités



A chaque étape de l'achat, le code de la commande publique ouvre des possibilités pour l'acheteur public d'imposer ou de privilégier des solutions / prestations performantes en matière de développement durable

Loi Climat et résilience 2021 et commande publique

de nouvelles obligations pour des achats publics plus durables



Focus biosourcé



D'ici le 1^{er} janvier 2030, l'usage des matériaux biosourcés ou bas-carbone intervient dans au moins 25 % des rénovations lourdes et des constructions relevant de la commande publique.
Art. L228-4 du Code de l'environnement « Performance environnementale de la commande publique »

**EXEMPLES DE PRATIQUES FACILITANT L'INTÉGRATION
DE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS AUX CHANTIERS DES
MAÎTRES D'OUVRAGES PUBLICS**



Un outillage juridique fourni pour passer à l'action – Exemple 1

Etape de préparation de vos marchés : la réalisation d'un sourcing

Consacré par le code de la commande publique, le sourcing auprès des fournisseurs est une démarche précieuse pour accroître les chances de succès d'un projet d'achat. Les intérêts en sont multiples :

Pour l'acheteur

- Identifier les acteurs du marché fournisseurs (dont nouveaux entrants)
- Connaître les évolutions du marché
- Optimiser la concurrence
- Identifier les principaux inducteurs de coûts, le modèle économique des fournisseurs
- Adapter le montage contractuel
- Réduire les facteurs de risque éventuels

Pour le fournisseur

- Se faire connaître, valoriser son savoir-faire
- Détecter des opportunités, s'améliorer
- Echanger, faire connaissance
- Mieux comprendre l'organisation acheteuse et son besoin

Pour vous aider : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dae/doc/Guide_sourcing.pdf

Un outillage juridique fourni pour passer à l'action – Exemple 2

Un allotissement précis correspondant aux savoir-faire des opérateurs en capacité de déployer des solutions biosourcées

L'allotissement un levier pour : tester le marché, limiter les surcoûts pour les produits/services à fortes plus-values, relocaliser et encourager les réponses des acteurs de proximité, structurer des filières...

Dès la définition des besoins, à intégrer à votre stratégie d'achat pour la rédaction de la consultation

Construire des lots pertinents: suffisamment attractifs, adaptés aux acteurs que vous ciblez, adaptés à votre capacité de gestion

Ex: des allotissements techniques par corps de métiers pour lesquels des solutions/acteurs existent (étanchéité, charpente...)



Un outillage juridique fourni pour passer à l'action – Exemple 3

Cluses des « tout petits lots » - Zoom sur l' Article R2122-8

➤ Nouveauté du code ! L'acheteur public peut à présent passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables dans deux cas :

→ pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 € HT (même si l'acheteur a déjà conclu d'autres marchés pour des prestations homogènes, pour un montant supérieur ou égal à 40 000 € HT)

→ ou **pour les lots dont le montant est inférieur à 40 000 € HT si le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots dans le cadre d'une procédure formalisée (appel d'offres).**

Modifié par le Décret n° 2019-259 du 29 mars 2019 - art. 1

Un outillage juridique fourni pour passer à l'action – Exemple 4

Le dispositif « Achats innovants » (art. 2122-9-1 du CCP)

- Dispositif permettant aux acheteurs **de passer, sans publicité ni mise en concurrence préalables, des marchés de travaux, fournitures ou services innovants de moins de 100 000 euros HT.**
- Cette dispense de procédure est en outre **étendue aux lots dont le montant est inférieur à 80 000 euros HT pour des fournitures ou des services innovants ou à 100 000 euros HT pour des travaux innovants**, à condition que la valeur de l'ensemble des lots concernés n'excède pas 20 % du montant total du marché.

Des spécifications techniques par lots

Isolation	Matériaux isolants	<p>Disponibilité technico-économique + : Les isolants utilisés pour les combles perdus et les planchers intermédiaires seront composés de matériaux biosourcés.</p>
		<p>Disponibilité technico-économique + : Les isolants utilisés pour les combles perdus seront en ouate de cellulose composée de matériaux recyclés</p>

Des critères d'attribution à inventer

Exigences intégrées sous forme de critères d'attribution		
SOUS-CRITERE 1 Inventaire des matériaux biosourcés	Identification des matériaux biosourcés par le titulaire principal, le responsable de la construction ou le contractant dans le cadre d'un contrat de type « conception, construction et exploitation	<p>Mise à disposition d'un inventaire des matériaux biosourcés, pour les matériaux commandés et livrés sur site (compilation des fiches techniques)</p> <p>Mise à disposition d'une présentation du contenu total en matériaux biosourcés en quantifiant la proportion de contenu biosourcé par rapport à la valeur globale des éléments de bâtiment spécifiés (pour chaque lot concerné), sur la base des informations fournies par le ou les producteurs du/des produits de construction.</p>
	Proposition de solutions (fournitures) biosourcés (gros œuvre, isolation rapportée, isolation répartie...)	Mise à disposition d'un inventaire/descriptif des fournitures biosourcées

LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BIOSOURCÉS DANS LA COMMANDE PUBLIQUE



Avril 2020



Un sujet documenté ...

- Panorama de l'offre en matériaux
- Les leviers juridiques
- Questions techniques et économiques
- Organiser son « sourçage »
- Intégration à vos documents de consultation

A télécharger directement :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20mat%C3%A9riaux%20biosourc%C3%A9s%20et%20commande%20publique_avril%202020.pdf

Merci pour votre attention

Anne Bentz
animation@3ar-na.fr

NOS PROCHAINS EVENEMENTS

Novembre	Cycle de webinaires « prescriptions santé environnementale et petite enfance »	Webi
16 novembre	Webinaire SPASER (lancement de l'AMI)	Webi
17 novembre	ESSpresso 64	Billère
décembre	Webinaires EGALIM – restitution travaux GT	Webi
décembre	Formation santé environnement et petite enfance	E-learning
12 décembre	Journée technique régionale économie circulaire et diagnostics bâtiments	Bordeaux
janvier	Formation initiale « commande publique durable »	Bordeaux